

La vie d'avant reprend ses droits CTL du 23 juin 2020

Le Mans, le 23 juin 2020

Afin de maintenir les distanciations sociales, ce CTL s'est tenu en audio-conférence. Les trois points à l'ordre du jour étaient la fusion des 4 SPF au 8 octobre 2020, le report de la création du SDIF (prévue initialement au 1^{er} septembre 2020) avec modification du TAGERFIP et enfin un point budgétaire.

Les 4 SPF dirigés actuellement par 2 A+ vont fusionner en un seul SPF au 8 octobre 2020. Ce SPF n'ayant qu'un seul comptable A+ à sa tête, la direction récupère ... devinez quoi ... un chargé de mission ! Par contre, il y a actuellement 4 postes B vacants au SPF. Espérons que ces 4 postes soient tous pourvus lors du prochain mouvement local.

Compte tenu de l'inavancement des travaux (par rapport au calendrier initial) et du retard lié à la crise COVID, il n'est pas possible d'installer le SDIF au 01/09/2020. En effet, le retour des armoires contenant les déclarations foncières des sites extérieurs vers Le Mans nécessite de pousser les murs. La Direction propose donc le report de l'installation du SDIF sans toutefois préciser une nouvelle date. Elle envisage de choisir soit le 1^{er} janvier soit le 1^{er} septembre 2021. Nous avons exprimé notre désaccord sur le 1^{er} janvier et demandé le report au 1^{er} septembre 2021 (c'est moins pire que le 1^{er} janvier).

Nous sommes également intervenus pour la création d'un poste de A au PELH (futur Pôle d'Evaluation des Locaux d'Habitation regroupant trois secteurs fonciers) pour apporter un appui technique aux agents. La Direction a reçu favorablement la demande et s'est engagée à y réfléchir.

La médecin de prévention est intervenue sur la nécessité de revoir les plans d'installation des agents suite aux restructurations envisagées pour tenir compte des enseignements à tirer de la crise sanitaire COVID. La Direction en a profité pour annoncer la mise en place d'un groupe de travail CHSCT la première quinzaine de septembre sur le projet immobilier des CDFP (DDFiP et De Gaulle) du Mans.

Très peu de questions posées sur le budget par les OS ont reçu une réponse précise de l'administration. Les prestations de nettoyage sont encore revenues dans le débat, notamment concernant le respect du cahier des charges. La Direction demande aux agents de faire remonter via leur chef de service les prestations qui n'ont pas été réalisées ou qui ont été mal faites.

La crise COVID a déjà coûté plus de 115000 euros à la Direction financés à hauteur de 30000 euros environ par la Délégation Interrégionale. La différence sera prise sur le budget de la direction et financée par les économies réalisées du fait que certaines dépenses n'ont pu être effectuées à cause du COVID.

En questions diverses, la CGT est intervenue pour savoir si la Trésorerie de Sablé était à nouveau ouverte. En effet, un cas suspect de COVID a été détecté sur ce site le lundi 15/06 et confirmé positif le 17. Tous les agents ont été renvoyés chez eux dès le 16 et un nettoyage complet "spécial COVID" du poste a aussitôt été réalisé. Un deuxième nettoyage complet a été effectué par ONET le 19. La Trésorerie a été réouverte lundi 22 en présence des agents dont le test s'est révélé négatif.

De nombreux agents attendent la note sur la rupture conventionnelle. La Direction nous a annoncé avoir reçu cette note lundi 22 au soir. Pour l'instant, 3 demandes de rupture ont été adressées à la Direction.

Vos représentants en CTL :

Marie-Claude Lougnon, Jean-Luc Munier, Alain Plumard, Stéphane Bouyssou et à titre d'experte Nathalie Michalczenia

